Dernières nouvelles du projet des Halles

 $(08/11/09)^{-1}$

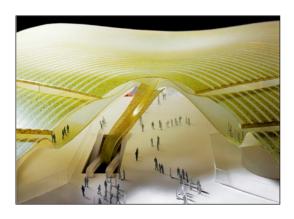
La place Cassin

Le devenir de la place Cassin n'est toujours pas arrêté malgré la délibération du Conseil de Paris d'avril dernier qui prévoyait qu'elle « serait préservée dans son état d'esprit actuel, notamment sa forme générale et sa déclivité ». Lors du bureau de la concertation du 29 juin, M. Franjou, chef de la mission Halles, nous a appris que M. Mangin refusait de reprendre son projet de jardin : il a évoqué une « situation de blocage » entre la Ville et l'architecte. Le 3 septembre, Renaud Paque, conseiller d'Anne Hidalgo, nous a annoncé que Mangin n'avait toujours pas repris son dessin mais « qu'on allait bien voir qui commandait, du Conseil de Paris ou de lui ». Le 5 octobre, à notre grande surprise, M. Paque nous a indiqué « que M. Mangin avait d'autres priorités » et que cela pouvait attendre.

A l'occasion du bilan de mandat du Maire de Paris dans le 2ème, nous avons demandé à M. Delanoë les raisons pour lesquelles M. Mangin pouvait tenir tête ainsi au Conseil de Paris. Réponse embarrassée de M. Delanoë: « Ben, elle n'est pas démolie, pour le moment, la place Cassin! » A quelques mois du début des travaux, le Maire de Paris semble dans l'impossibilité d'obtenir de l'architecte le dessin définitif du jardin, et il nous demande ne pas nous inquiéter?

Les dérives de la Canopée

Concernant la Canopée, nous avons dénoncé le fait que ce n'est plus du tout le même projet que celui du concours de 2007 : le bâtiment bas, aux formes végétales, légères et élégantes a pris de la hauteur et il est devenu un énorme hangar, et les commerces ont envahi non seulement tout le rez-de-chaussée mais aussi la terrasse -1, où nous avons découvert récemment que serait implanté un commerce (probablement un café avec terrasse). M. Delanoë nous a pourtant répondu que « Le projet qui va être réalisé sera le même que celui que nous avons choisi au concours ». Nous vous laissons en juger d'après les images cicontre : s'agit-il d'inconscience ou de cynisme ?





Maquette Canopée (côté Lescot) juin 2007

Image virtuelle Canopée (côté Lescot) décembre 2008

D'après les informations fournies par le Cabinet du Maire en juin dernier, le nombre total de m2 carrés de surfaces commerciales supplémentaires créées par le projet au bénéfice d'Unibail sera de 9 269 m2. A raison d'un loyer compris entre 1 600 et 2 000 € par m2 et par an (d'après nos informations auprès des commerçants du Forum), cela donne en moyenne 16,5 M€ de plus par an pour Unibail, qui s'ajoutent aux 108 M€ annuels que doivent lui rapporter les 60 000 m2 existants. Et pourtant, à quelques mois du démarrage du chantier, personne ne sait encore quelle sera la contribution d'Unibail aux 760 M€ de travaux, dont la Ville a d'ores et déjà annoncé qu'elle en paierait 460 ! Quand la presse se décidera-t-elle à étudier de plus près le rôle exact joué par Unibail dans ce projet et dans ses dérives ?

CANOPÉE : emprise des commerces en rez-de-chaussée

